

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 07 DECEMBRE 2023

DELIBERATION N°2023.00622

DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 01 décembre 2023

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 89

Nombre de pouvoirs : 21

Nombre de voix : 110

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Laura CINIERI

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI,
M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON,
Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Françoise BERGER, M. Jean-Pierre BERGER,
M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Audrey BERTHEAS,
Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY,
M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Henri BOUTHEON,
Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA,
M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, M. Bruno CHANGEAT,
Mme Catherine CHAPARD, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE,
M. Marc CHAVANNE, Mme Laura CINIERI, M. Germain COLLOMBET,
M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA,
M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL,
M. Christian DUCCESCHI, Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Jean DUVERGER,
M. David FARA, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Louis-Jean FONTBONNE,
M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE,
M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Christian JULIEN,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET,
M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON,
Mme Nathalie MATRICON, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200770-20231207-202300622-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2023

Affichage : 19/12/2023

Mme Aline MOUSEGHIAN, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Alain SCHNEIDER, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Catherine ZADRA

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
Mme Christiane BARAILLER donne pouvoir à M. Cyrille BONNEFOY,
M. Lionel BOUCHER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Marc TARDIEU,
Mme Isabelle DUMESTRE donne pouvoir à Mme Laetitia VALENTIN,
M. Frédéric DURAND donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Nicole PEYCELON,
M. Martial FAUCHET donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Michel GANDILHON donne pouvoir à Mme Ingrid ARNAUD,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Yves LECOCQ donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT,
M. Olivier LONGEON donne pouvoir à M. Germain COLLOMBET,
Mme Fabienne MARMORAT donne pouvoir à M. David FARA,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Tom PENTECOTE donne pouvoir à Mme Brigitte REGEFFE,
M. Gilles PERACHE donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
M. Marc PETIT donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,
Mme Corinne SERVANTON donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Jacques VALENTIN donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT

Membres titulaires absents excusés :

Mme Viviane COGNASSE, M. Jordan DA SILVA, M. Gabriel DE ALMEIDA,
M. Fabrice DUCRET, M. Jérôme GABIAUD, M. Marc JANDOT, M. Patrick MICHAUD,
M. Yves MORAND, Mme Solange MORERE, Mme Evelyne ORIOL,
Mme Laurence RICCIARDI, Mme Nadia SEMACHE, M. Julien VASSAL

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 07 DECEMBRE 2023

DECISION MODIFICATIVE N°1

DECISION MODIFICATIVE

A ce stade de l'exécution budgétaire de l'exercice 2023, il apparaît nécessaire de procéder à l'ajustement technique de quelques crédits de fonctionnement et d'investissement du budget pour assurer la continuité de l'exécution budgétaire et ajuster au plus près la prévision budgétaire à son exécution.

BUDGET PRINCIPAL

Les inscriptions de cette décision modificative s'élèvent à 6 169 177,09€ en section de fonctionnement et - 6 785 416,71€ en investissement.

La gestion d'opérations en Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) entraîne désormais l'impossibilité d'opérer des reports de crédits sur les opérations concernées. Ainsi, à cette décision modificative, des ajustements et des re-phasages de crédits sont effectués sur les différentes AP. Les crédits non consommés en 2023 seront automatiquement réinscrits sur la dernière année de l'AP.

Dans cette décision modificative, outre les opérations d'ordre budgétaire, les opérations patrimoniales et divers transferts de crédits qui s'équilibrent en dépenses et en recettes, on peut souligner notamment :

Pôle attractivité et développement du territoire

❖ Développement économique

En fonctionnement, l'inscription de dépenses nouvelles à hauteur de 41 000€ est nécessaire pour le paiement des révisions, en forte hausse, des prix du marché de prestations pour la gestion multi-technique et multi-services du parc technologique Metrotech.

En investissement, les négociations avec l'entreprise BONY impliquent un processus d'acquisition plus long et engendre un décalage de l'acquisition du bâtiment. Par ailleurs, certaines études et travaux prévus sur des bâtiments économiques sont repoussés à 2024 permettent de réduire les dépenses de -1 653 000€.

La revente directe à l'entreprise Bony s'en voit décalée également, tout comme celle du bâtiment 14 de Metrotech (-1 525 000€ de recettes).

L'acquisition foncière sur le Plateau des Halles à Saint-Etienne et les travaux se déroulent sur un calendrier plus long que prévu, les crédits inscrits en dépenses sont donc revus à la baisse : -530 000 €.

Les inscriptions prévues pour des avances financières au budget annexe des Zones Industrielles peuvent être diminuées de -390 000 €.

❖ **Tourisme**

En fonctionnement, le produit perçu de la taxe de séjour permet d'inscrire 50 000€ de crédits supplémentaires en recettes. Le montant du reversement de cette taxe à l'Office de Tourisme est également corrigé. Cette recette complémentaire permettra d'ajuster la subvention à l'Office de Tourisme.

En investissement, la cession du Château de Fontanès est reportée sur 2024, les études préalables de l'investisseur n'étant pas terminées. Les crédits inscrits en recette sont diminués de -650 000€, en contrepartie les crédits inscrits pour les travaux nécessaires à la vente du château sont également reportés générant une baisse de -280 000 €.

Une partie des travaux prévus sur la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez et sur le Corbusier sont décalés sur 2024. Les prévisions budgétaires sont diminuées de -432 000 € en dépenses et -234 999 € en recettes.

Les aides aux hébergeurs touristiques pour des projets RSE ou design sont ajustées, soit une proposition de diminution de -25 000 €.

❖ **Design**

En fonctionnement, un ajustement de crédit de 6 060 € est inscrit en recette pour un dégrèvement de Taxe Foncière de l'ESADSE.

❖ **Entrepreneuriat et Innovation**

En fonctionnement, une recette supplémentaire est inscrite pour 181 758,78€ correspondant à une subvention FEDER pour l'école numérique (dépenses de maintenance, petits équipements, abonnements internet...période 2016-2019).

En investissement, une recette supplémentaire est également inscrite pour 331 839,27€ correspondant à une subvention FEDER pour l'école numérique (équipements informatiques 2016-2019).

Les crédits inscrits pour la participation au Fonds d'amorçage industriel métropolitain (FAIM) ne seront pas intégralement mobilisés en 2023 faute d'investissements privés suffisants en contrepartie de l'apport public permettant d'inscrire une baisse des dépenses de -761 000 €.

Pôle développement urbain

❖ **Développement territorial**

En fonctionnement, des recettes supplémentaires sont inscrites dans le cadre des instructions des Autorisations du Droit des Sols (ADS) soit une augmentation de 107 000 €.

En investissement, afin d'ajuster au mieux les prévisions à l'exécution du budget, les crédits sont diminués de -811 343,68 € pour les dépenses sur les ECM (équipements communautaires multi locaux reportés en 2024), -30 000 € au titre des dépenses PLU-PLUI de la Métropole et de -114 699 € sur l'Agriculture.

❖ **Plan vélo**

En investissement, des crédits sont diminués de -840 000 € pour des dépenses décalées sur 2024 ou des ajustements des prévisions.

❖ **Direction immobilier, construction, aménagement et foncier (DICAF)**

En investissement, il est nécessaire de diminuer les crédits de certaines opérations décalées à 2024 (-5 439 760 € en dépenses et -2 004 029,28 € en recettes) :

- Travaux Entrée Est -210 000 € en dépenses et 85 970,72 € en recettes
- Travaux site La Rivière -150 000 € en dépenses et -90 000 € en recettes,
- Travaux AKERS -30 000 €,
- Cité 2025 -2 200 000 €,
- Etudes sur le Parc de la Doa -49 000 €
- Réalisation de corridors pour la biodiversité -785 000 €
- Travaux Stade -20 000 €,
- L'Aréna -43 760 € en dépenses et -2 000 000 € en recettes (Région) décalées en 2024,
- Parking de la patinoire -1 292 000 €,
- Patinoire -250 000 €,
- Travaux d'aménagement centre technique communautaire -220 000 €,
- Etudes Centre régional Innovation Ophtalmique -100 000 €,
- Nouveau Musée -90 000 €.

Des ajustements de recettes sont nécessaires :

- Aires des gens du voyage -750 000 € (Subvention Etat pour la sédentarisation des gens du voyage refusée),
- PPA Gier, Ondaine, St-Etienne Sud -89 900 €,
- Rénovation MAMC -240 270 €.

❖ **Développement durable**

En investissement : des crédits sont diminués de -1 404 000 € pour des dépenses reportées sur 2024 ou des ajustements des prévisions.

Pôle action territoriale et proximité

❖ **Déchets**

En fonctionnement, les prévisions budgétaires sont diminuées pour un total de -376 600 €. Cet ajustement est lié à la baisse des tonnages collectés et traités.

❖ **Rivières**

En investissement, des frais de séquestre liée à une acquisition foncière nécessitent une inscription supplémentaire pour 300 000 €.

❖ **Défense extérieure contre l'Incendie**

En fonctionnement, des remboursements d'assurance à hauteur de 13 927,03 € permettent d'augmenter les recettes.

En investissement, les dépenses sont augmentées du même montant.

❖ **Voirie**

En fonctionnement, des recettes supplémentaires sont inscrites pour un total de 70 677,28 € correspondant à des refacturations de travaux ou des remboursements d'assurance. Les dépenses sont augmentées de 203 725,62 €, correspondant aux dépenses ayant donné lieu aux refacturations de travaux ou remboursements d'assurance et le paiement d'un protocole transactionnel avec le titulaire d'un marché de travaux de voirie suite à des imprévus (blocs béton et réseaux non identifiés préalablement en sous-sol) et préjudice subis par l'entreprise (mobilisation de moyens matériels et humains renforcée pour réaliser les travaux en coactivité avec les travaux de réseaux et suite à découverte des blocs bétons).

En investissement, des besoins complémentaires pour des travaux de voirie sont inscrits pour 560 759,91 €. Les travaux exceptionnels sur la commune de Châteauneuf seront financés par emprunt et répercutés sur les attributions de compensation de la commune (après avis de la CLECT et délibération de la commune et de Saint-Etienne Métropole). D'autres ajustements en fonction de l'avancement des travaux et sur les fonds de concours permettent de diminuer les crédits à hauteur de -4 056 988,70 € en dépenses et - 2 148 615,45 € en recettes.

Pôle développement culturel, sportif et évènementiel

❖ Sport et loisirs

En fonctionnement, les prévisions budgétaires sont diminuées pour un total de -326 633 € :

- ajustement du montant de Taxe Foncière de l'Aréna
- ajustement des montant inscrits pour les dépenses liées au camp de base de la Coupe du monde de Rugby

En investissement, il est nécessaire de diminuer les crédits de certaines opérations décalées à 2024 pour un montant de -305 000 € (notamment -255 000 € pour les travaux sur le stade). Les recettes liées aux travaux du stade sont également décalées à 2024 : -375 000 €. Une recette supplémentaire de 70 000 € est inscrite dans le cadre de la coupe du monde de Rugby, versée par le Groupement d'intérêt public (GIP) pour la mise en place du camp de base et des bases site de matchs.

❖ Musée d'Art moderne et Contemporain

En fonctionnement, des recettes supplémentaires pour un montant total de 20 500 € sont proposées. En parallèle les dépenses sont en baisse de -220 000 € indirectement liées au décalage des travaux du MAMC (transport des œuvres décalé à 2024).

En investissement: Les crédits inscrits pour les opérations de chantiers majeurs de restauration de collections sont diminués à hauteur de -113 000 € en dépenses et -33 000 € en recettes.

Les crédits pour les travaux de sécurité du musée et le développement d'une nouvelle stratégie numérique sont diminués de -58 000 €, les dépenses étant reportées sur 2024. Des recettes supplémentaires sont inscrites à hauteur de 8 900 € (Fonds national d'accessibilité et politique de mécénat).

Pôle Ressources

❖ Informatique et téléphonie

En investissement : L'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion des Autorisations du Droit des Sols (ADS) nécessite un budget supplémentaire de 91 000 €.

❖ Administration générale

En fonctionnement, des ajustements de fiscalité sont inscrits : -32 436 € de recettes (notification du Fonds de péréquation des ressources intercommunales 2023 en baisse).

Les prévisions des charges d'intérêts liées aux emprunts doivent être révisées en raison de la forte augmentation des taux d'intérêts.

Le besoin nécessaire en dépense de fonctionnement, au chapitre 66, est de 1 250 000 €.

En contrepartie, les produits financiers liés aux opérations de swap peuvent être augmentés de 930 000 €.

Les provisions sont réajustées à hauteur de +4 665 902 € pour la dette (équilibrée par une recette de même montant), de +36 972 € pour les créances douteuses. En recettes, une reprise de provision est prévue à hauteur de 5 917 €.

En investissement, le produit des amendes de police est ajusté de 1 808 271 € en fonction du montant réellement perçu (soit 3 308 271 €).

Le montant du produit des amendes de police reversé aux communes est également corrigé. Il est reversé dans le cadre des Attributions de Compensation.

Conclusion

En fonction de toutes les écritures envisagées dans cette décision modificative, il est proposé de diminuer l'inscription d'emprunt de 8 642 000 €. Ainsi le montant de l'emprunt, après la DM s'établirait à 107 373 610 €.

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITE

Les inscriptions de cette décision modificative s'élèvent 722 413 € en section de d'exploitation et -5 839 987€ en investissement.

En fonctionnement : Une recette supplémentaire à hauteur de 722 413 € est inscrite correspondant à l'aide exceptionnelle de l'Etat en faveur des services publics de transport en commun fonctionnant à l'électricité ou au gaz naturel suite à l'augmentation des coûts de l'énergie. Des dépenses supplémentaires sont inscrites pour 160 400 € pour prendre en charge des régularisations sur révisions de prix dans les marchés publics, une annulation de titre sur exercice antérieur et abonder les dépenses liées à la masse salariale des agents de la Direction Transport et Mobilité.

En investissement, afin ajuster au plus près la prévision budgétaire à son exécution, il est proposé de diminuer les crédits de certaines opérations non réalisées et décalées en 2024 :

- Travaux pôle d'échange multimodal -636 310 €,
- Acquisition de Trolleybus -3 443 000 €,
- Travaux place Carnot -2 200 000 €,
- Opération accessibilité Tramways -40 000 €,
- Mobilier urbain -33 000 €,
- Parc relais Châteaureux -27 000 €.

En fonction de toutes les écritures envisagées dans cette décision modificative, l'emprunt peut être diminué de -6 401 577 €. Le montant de l'emprunt après la DM s'établirait à 8 958 423 €.

BUDGET ANNEXE ZONES INDUSTRIELLES

Les inscriptions de cette décision modificative s'élèvent à -390 000 € en section d'exploitation et à -390 000 € en investissement.

En section de fonctionnement : Les travaux d'aménagements sur la zone des flaches à Saint-Galmier sont décalés en 2024 (-390 000 €).

En investissement, au regard du décalage des travaux, l'avance financière du budget principal au budget annexe des ZI peut être diminuée pour le même montant.

Dans les deux sections, il faut également prendre en compte les opérations d'ordre entre section, équilibrées en dépenses et en recettes, qui constatent les écritures de variation de stocks.

BUDGET RATTACHE ASSAINISSEMENT

Les inscriptions nouvelles en dépenses correspondent pour l'essentiel :

En fonctionnement :

- à l'inscription de recettes supplémentaires de produits financiers pour un total de 31 000 €, 20 000 € pour la Régie et 11 000 € pour la gestion déléguée ;
- des charges financières supplémentaires sont également intégrées pour un total de 31 000 €, 20 000 € pour la Régie et 11 000 € pour la gestion déléguée ;
- une réaffectation de charges du chapitre 011 vers le chapitre 65 pour la Régie, à hauteur de 75 000 € afin de répondre aux demandes d'admission en non-valeur et aux effacements de dettes du Trésor Public.

En investissement :

-une diminution des recettes de subventions de 2 000 000 € compensée par un emprunt complémentaire du même montant.

Dans le même temps des crédits d'équipements sont réaffectés de la gestion déléguée à la Régie (170 000 €) ; au sein de la Régie, 150 000 € sont transférés du chapitre 21 au chapitre 23.

BUDGET RATTACHE EAU

Il apparaît nécessaire de procéder à l'ajustement technique de quelques crédits de fonctionnement et d'investissement du budget rattaché de l'eau et notamment des virements de crédits entre le chapitre 23 et le chapitre 21.

BUDGET RATTACHE RESEAUX DE CHALEUR

Les inscriptions de cette décision modificative s'élèvent à -248 000 € en section de exploitation et 16 000 € en investissement (équilibre entre section).

Pour l'exploitation, elles correspondent pour l'essentiel à la baisse de la redevance de Firminy due par le délégataire à la suite du dernier avenant (-160 000 €) et aux écritures de

régularisation pour la participation à l'acquisition du terrain pour la construction de la nouvelle chaufferie par le délégataire sur la commune de Saint Chamond (-115 000 €).
A cela s'ajoute des ajustements au niveau des dépenses.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, approuve la Décision Modificative du budget principal, budget annexe transport et budgets rattachés de l'exercice 2023.

Ce dossier a été adopté à la majorité avec 4 voix contre et 8 abstentions.

Pour extrait,
La secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line.


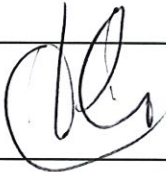


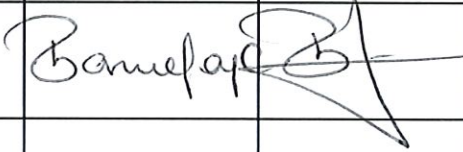




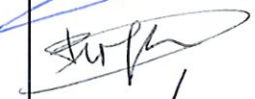


Laura CINIÉRI





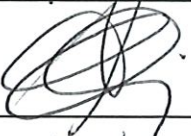
La Deuxième Vice-Présidente,

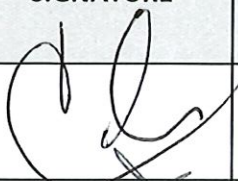












A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'S' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

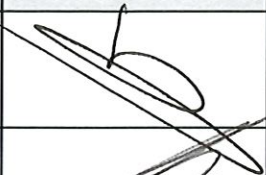



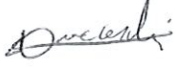



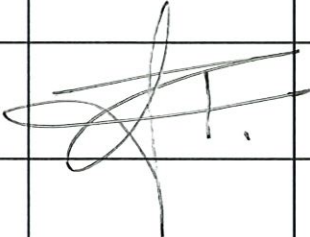


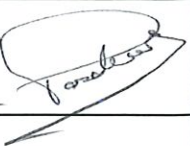


Sylvie FAYOLLE





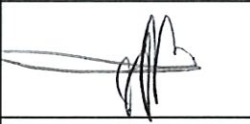




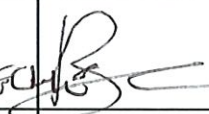

CONSEIL METROPOLITAIN DU JEUDI 07 DECEMBRE 2023


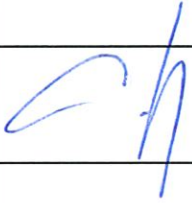

TITULAIRE	VILLE	SIGNATURE	SUPPLEANT	POUVOIR DONNE A (INDIQUER LE NOM)	SIGNATURE
ARNAUD Ingrid	Saint-Christo-en-Jarez				
ARTIGUES Gilles	Saint-Etienne			CHAMBEZ	
AUBOURDY Nicole	Saint-Etienne				
BAKLI Abdelouahb	Saint-Etienne				
BARAILLER Christiane	Fraisses			Banefay	
BARRIER Jean-Alain	Farnay		BOULHOL Marcelle		
BARRIOL Denis	Genilac		GRENARD Christel		
BASSON Jean-Luc	La Tour-en-Jarez				
BENOUVELAZ Caroline	Rive-de-Gier				
BERGER Françoise	Saint-Héand				
BERGER Jean-Pierre	Saint-Etienne				
BERLIVET Eric	Roche-la-Molière				

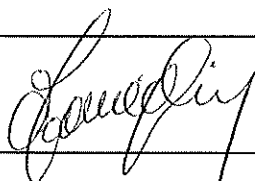

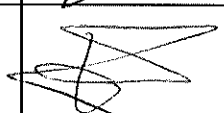






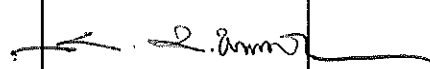
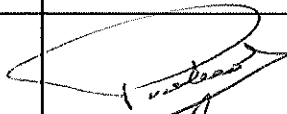
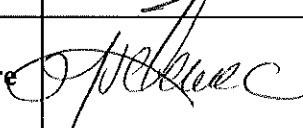
TITULAIRE	VILLE	SIGNATURE	SUPPLEANT	POUVOIR DONNE A (INDIQUER LE NOM)	SIGNATURE
BERROUKECHE Nora	Saint-Etienne				
BERTHEAS Audrey	L'Horme				
BISACCIA Michèle	Saint-Priest-en-Jarez				
BONNEFOY Cyrille	La Ricamarie				
BONNET Bernard	Saint-Maurice-en-Gourgois				
BONY Vincent	Rive-de-Gier				
BOUCHER Lionel	Saint-Etienne			Claude Liogier	
BOUCHET Patrick	La Fouillouse				
BOUCHOU Kamel	Saint-Paul-en-Jarez				
BOUDARD Gilles	Caloire				
BOUTHEON Henri	Le Chambon-Feugerolles				
BRUEL Nicole	Andrézieux-Bouthéon				
CADEGROS Régis	Saint-Chamond				
CALACIURA Stéphanie	Saint-Chamond				
CHALAND Christophe	Firminy				









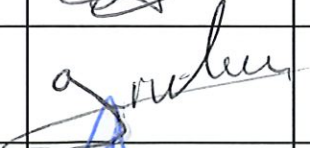

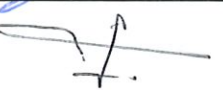


TITULAIRE	VILLE	SIGNATURE	SUPPLEANT	POUVOIR DONNE A (INDIQUER LE NOM)	SIGNATURE
CHAMBE Denis	Saint-Etienne				
CHANGEAT Bruno	Saint-Chamond				
CHAPARD Catherine	Saint-Chamond				
CHARBONNIER André	Chamboeuf		GUILLOT Françoise		
CHASSAUBÉNÉ Marc	Saint-Etienne				
CHAVANNE Marc	Saint-Jean- Bonfond				
CHAVE Frédérique	Chagnon				
CINIERI Laura	Saint-Etienne				
COGNASSE Viviane	Villars				
COLLOMBET Germain	Saint-Etienne				
CORRIERAS Paul	Saint-Etienne				
COURBON Pierrick	Saint-Etienne				
DA SILVA Jordan	Villars				
DALLARA Charles	Saint-Etienne				
DE ALMEIDA Gabriel	Saint-Etienne				


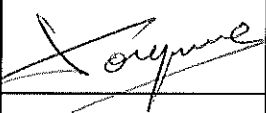

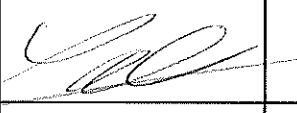
TITULAIRE	VILLE	SIGNATURE	SUPPLEANT	POUVOIR DONNE A (INDIQUER LE NOM)	SIGNATURE
DEGRAIX Jean-Luc	Saint-Chamond				
DELIAVAL Marianne	Saint-Genest-Lerpt				
DENIS Philippe	Saint-Galmier				
DRIOL François	Andrézieux-Bouthéon				
DUCCESCHI Christian	La Terrasse-sur-Dorlay				
DUCRET Fabrice	Saint-Joseph				
DUMAS Marie-Pascale	La Ricamarie			VALERIE	
DUMESTRE Isabelle	Saint-Etienne			VALENTIN	
DURAND Frédéric	Saint-Etienne			DALLARA	
DUVERGER Jean	Saint-Etienne				
FALZONE Véronique	Saint-Etienne			Nicole Peyrolon	
FARA David	Le Chambon-Feugerolles				
FAUCHET Martial	Saint-Martin-la-Plaine		BONJOUR Sylvie	PORCHEROT Jean-Philippe	
FAVERJON Christophe	Unieux				
FAYOLLE Sylvie	Saint-Paul-en-Cornillon				

TITULAIRE	VILLE	SIGNATURE	SUPPLEANT	POUVOIR DONNE A (INDIQUER LE NOM)	SIGNATURE
FLACHAT Jean-Claude	La Valla-en-Gier				
FLECHET Andonella	Saint-Chamond				
FONTBONNE Louis-Jean	Rive-de-Gier				
FRANCOIS Luc	La Grand' Croix				
FRANÇON Guy	Saint-Bonnet-les- Oules				
GABIAUD Jérôme	Tartaras		DEVIDAL Serge		
GANDILHON Michel	Fontanès		THIZY Huguette		
GONON Pascal	La Gimond				
GONZALEZ GRAIL Ramona	La Talaudière				
GOURBEYRE Marie-Christine	Saint-Paul-en-Jarez				
GOUTELLE Marie-Eve	Saint-Etienne			Non BERRAUME 	
GRAMPFORT Daniel	La Talaudière				
GROUSSON Catherine	Saint-Etienne				
JANDOT Marc	Dargoire		COTTE Sylvie		
JOUBE Christian	Aboën		GAGNAIRE Christian	BODDET 	

TITULAIRE	VILLE	SIGNATURE	SUPPLEANT	POUVOIR DONNE A (INDIQUER LE NOM)	SIGNATURE
JULIEN Christian	Saint-Genest-Lerpt				
KARULAK Robert	Saint-Etienne				
LABICH Siham	Saint-Etienne				
LACOUR Pascale	Saint-Etienne				
LAGET Bernard	Châteauneuf		MAKAREINIS Marie-José		
LAURENT Denis	Valfleury		BROSSE Daniel		
LECOCQ Yves	Pavezin		DREVON Chantal	FLACHAT SC	
LIOGIER Claude	Saint-Etienne				
LONGEON Olivier	Saint-Etienne			Callaurel	
LUYA Julien	Firminy				
MARMORAT Fabienne	Le Chambon-Feugerolles			D. FARA	
MASSON Brigitte	Saint-Etienne				
MATRICON Nathalie	La Grand-Croix				
MICHAUD Patrick	Saint-Etienne				
MICHAUD-FARIGOULE Christiane	Saint-Etienne				

TITULAIRE	VILLE	SIGNATURE	SUPPLEANT	POUVOIR DONNE A (INDIQUER LE NOM)	SIGNATURE
MORAND Yves	L'Etrat		HEYRAUD Christine		
MORERE Solange	Saint-Galmier				
MOUSEGHIAN Aline	Saint-Chamond				
ORIOLEVELYNE	Lorette				
OUCHAOUA Djida	Unieux			HAUSMAN	
PENTECÔTE Tom	Saint-Etienne			Regelle	
PERACHE Gilles	Saint-Romain-en-Jarez		GUYOT Régine	BASSON	
PERDRIAU Gaël	Saint-Etienne			BOUVERE	
PEREZ Marie-Jo	Saint-Etienne				
PETIT Marc	Firminy			PERROUD	
PEYCELON Nicole	Saint-Etienne				
PFISTER Christel	Saint-Etienne				
PHROMMALA Jacques	Saint-Etienne				
PORCHEROT Jean-Philippe	Doizieux		ALBERT Hans		
QUELENNEC Clémence	Roche-la-Molière				

TITULAIRE	VILLE	SIGNATURE	SUPPLEANT	POUVOIR DONNE A (INDIQUER LE NOM)	SIGNATURE
RASFI Ali	Saint-Etienne				
REGEFFE Brigitte	Saint-Etienne				
RICCIARDI Laurence	Saint-Etienne				
RIVAT Jean-Paul	Saint-Chamond				
SARDAT Jean-Marc	Rozier-Côtes-d'Aurec				
SCHNEIDER Alain	Saint-Etienne				
SEMACHE Nadia	Saint-Etienne				
SERVANT Christian	Saint-Priest-en-Jarez				
SERVANTON Corinne	Saint-Jean-Bonnefonds			Ramona CONTAREL GRACIL	
SOULIER Gilbert	Saint-Nizier-de-Fornas				
SUZAT-GIULIANI Eveline	Firminy				
TARDIEU Marc	Cellieu		BOULAT Françoise		
TARDY Gérard	Lorette				
THIVANT Marie-Christine	Sorbiers				
THIZY Gilles	Marcenod				

TITULAIRE	VILLE	SIGNATURE	SUPPLEANT	POUVOIR DONNE A (INDIQUER LE NOM)	SIGNATURE
TOKHI Julie	Saint-Étienne				
TORGUES Daniel	Sainte-Croix-en- Jarez		DAVAL Gérard		
VALENTIN Jacques	Sorbiers			THIVANT Marie-Christine	
VALENTIN Laetitia	Saint-Etienne				
VASSAL Julien	L'Horme				
ZADRA Catherine	Saint-Etienne	